

Quand utiliser le pronom personnel « y » ?

*Le pronom personnel « y » est un pronom invariable utilisé pour remplacer un mot ou un groupe de mots qui explique les circonstances.*

- Le pronom personnel « y » est toujours placé avant le verbe.
- Il remplace souvent un groupe de mots qui commence par les prépositions « à », « en », « chez »...
- Il peut avoir les fonctions suivantes :
  - Complément de lieu (circonstanciel ou essentiel),
  - COI (Complément d'objet indirect),
  - Complément de l'adjectif.

Exemples :

- Tu étais chez le médecin ? → Oui, j'**y** étais.
- Le mot « y » remplace le complément de lieu « chez le médecin » introduit par la préposition « chez ».
- Le mot « y » est donc un pronom personnel.
- Tu penses à tes études ? → Oui, j'**y** pense.
- Le mot « y » remplace le COI « à mes études » introduit par la préposition « à ».
- « Y » est donc un pronom personnel.
- Valentin est favorable aux nouvelles règles ? → Oui, il **y** est favorable.
- Le mot « y » remplace le complément de l'adjectif « aux nouvelles règles ».
- « Y » est donc un pronom personnel.